

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mardi 29 septembre 2020 à 18h30, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Leigh MacLeod
Madame la conseillère Louise Cossette
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Messieurs les conseillers Claude P. Lemire et Peter MacLaurin sont absents.

Le Directeur général, monsieur Hugo Lépine, est présent.

298.09.20 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Les membres du conseil reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions de l'article 152 et suivants du Code municipal et à l'article 10 du Règlement (564-2018) sur les règles de fonctionnement des séances du conseil.

À 18h30, monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers prévus à l'ordre du jour de la convocation.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat – fourniture et installation de bandes de patinoires
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

299.09.20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

Municipalité de Morin-Heights

300.09.20 CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRE

CONSIDÉRANT le Règlement (571-2019) sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation et a invité les entreprises suivantes à présenter leur soumission pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire :

Omni-Tech Sports
Distribution Sports-Loisirs
Les installations sportives Agora

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu l'offre suivante:

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Omni-Tech Sports	64 164,99 \$

CONSIDÉRANT QUE les crédits suffisants sont prévus au budget 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire à Omni-Tech Sports pour le montant de 64 164,99 \$, taxes incluses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public;

301.09.20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais que la séance extraordinaire soit levée, il est 18h35.

<i>J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal</i>

Timothy Watchorn
Maire

Hugo Lépine
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Aucune personne s'est présentée à l'assemblée.